



<http://journallepont.ca>  
[journallepont@hotmail.com](mailto:journallepont@hotmail.com)

JOURNAL  
**Le PONT**  
de PALMAROLLE

CLDAO-hugolacroix  
Vol.12, No 8 - Décembre 2022

L'équipe du Journal Le Pont souhaite à tous ses fidèles lecteurs un très

*Joyeux Noël*



**Pierre  
Vachon  
a reçu  
l'Excell'Or  
Jean-Perron**

remis à une  
personnalité  
du monde des  
affaires pour  
l'ensemble de  
son œuvre



**Impressionplus**  
*La Sarre*

IMPRIMERIE • CONCEPTION GRAPHIQUE  
BANNIÈRES ET KIOSQUES D'EXPOSITION • AFFICHAGE  
ENSEIGNES • ARTICLES PROMOTIONNELS  
REPROGRAPHIE • RELIURE THERMIQUE

[www.impressionplus.qc.ca](http://www.impressionplus.qc.ca) • 819 333-2231 • 185, 2<sup>e</sup> Rue Est, La Sarre (Qc) J9Z 2G7

## Sommaire

Sport	19
Actualités	4-5-6
Affaires municipales	11
Conte (André Chrétien)	2-3
Souvenirs	12-13
Vie communautaire	16-17

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	4-5-6-8-9-19
*Gilles Fortier	17
*Cercle de fermières	15
*Francine Gauthier	7
*Félix Goulet	18
*MFC	14
*Lise Bouillon	10

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :	J.- P. Robichaud
Vice-présidente :	Christiane Plante
Infographiste	
Secrétaire :	Clarisse Vachon
Trésorière :	Denise Mercier
Administrateur :	Lise Bouillon

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

### Placez votre publicité

dans **LE PONT**

**C'est une visibilité incontournable**

**Tiré à 665 exemplaires**

1/8 page - carte professionnelle 18 \$

1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$

1/2 page 40 \$ - Page 70 \$

annonces classées 5 \$

[journallepont@hotmail.com](mailto:journallepont@hotmail.com)

C. Plante 819 782-4233  
A. Chrétien 819 787-2996

**Tombée: 18 du mois**



André Chrétien

*Depuis décembre 2011, par le biais du Journal Le Pont de Palmarolle, je me suis toujours fait un devoir de rédiger un conte de Noël. Je ne suis plus journaliste au Pont, mais le goût de vous revenir en ce prochain Noël me donne l'envie de récidiver encore cette année, avec une histoire drôle, ou plutôt, une drôle d'histoire, vraie (ou presque) qui s'est déroulée à la messe de Minuit de 1953 dans mon village. Mon personnage principal avait comme sobriquet **Beu noir...***

Comme la majorité des hommes de la paroisse appartenaient au mouvement catholique de la Ligue du Sacré-Cœur, ils avaient fait, lors de leur initiation, la promesse de ne jamais profaner le nom de Dieu et des objets liés à son culte. Ils s'étaient donc trouvé un substitut aux jurons à la mode tels : crisse, ciboire, câlisse, etc. Notre héros d'aujourd'hui avait donc adopté comme « patois » l'expression **beu noir**, pour d'autres c'était : joual vert, torrieu, gériboire, etc. Finalement, on finissait par baptiser le bonhomme du nom de son inoffensif juron. Puisque les rangs n'étaient pas déneignés à cette époque, on venait à la messe en carriole à cheval. Certains, plus imaginatifs que d'autres, se construisaient des carrioles fermées et chauffées. Pour ne pas surcharger le cheval, on fabriquait souvent ces petites voitures avec de la toile qu'on achetait au surplus d'Armée. Cela se vendait pas cher sous forme de grandes bâches de lin ou de chanvre goudronnées. Ce matériau offrait une grande résistance, une bonne imperméabilité et, surtout, une légèreté appréciable.

Après avoir construit un squelette en bois sur un grand traîneau, on l'habillait de cette toile pour en faire un petit habitacle. On y installait un mini-poêle à bois à l'intérieur et un tuyau d'échappement de la fumée vers l'extérieur. On y accédait par une porte latérale, puis on ajoutait des mini-fenêtres à l'avant, sur les murs latéraux et à l'arrière. Sous l'une des fenêtres coulissantes en avant, on perçait deux orifices ronds pour laisser passer les rênes essentielles à la conduite du cheval. Certaines de ces unités mobiles pouvaient recevoir trois ou quatre passagers assis. D'autres étaient de véritables autobus auxquels on attelait une « time » de chevaux. Le propriétaire de ces super-véhicules ramassait sur son trajet plusieurs passagers, moyennant le versement d'un écot pour rentabiliser son investissement.

Quel beau spectacle que de voir arriver toutes ces maisons miniatures dégageant chacune une petite boucane, synonyme du confort et de la chaleur qui régnaient à l'intérieur. On « parquait » toutes ces carrioles en rangées, entre l'église et le magasin Coop du temps. À l'arrière de cet immeuble, on avait érigé une écurie communautaire (coopérative) où chaque charretier, après avoir dételé sa bête, l'amenait dans une stalle identifiée à son nom, ce dernier ayant payé sa part lors de la construction du bâtiment.

Les plus pauvres, comme **Beu-Noir**, n'ayant pas accès à la grande écurie se résignaient à laisser leur « horsepower » attelé, mais attaché à un piquet, pour s'assurer de le retrouver au même endroit à la sortie de l'église. Souvent les plus attentionnés leur mettaient une couverture sur le dos qu'ils attachaient avec des sangles sous le ventre de l'animal.



# Une messe enflammée!

Le Minuit, chrétiens avait été chanté, l'orgue bourdonnait de tous ses tuyaux, la première grand-messe tirait à sa fin. La deuxième messe allait commencer. En cette nuit de la Nativité, le célébrant devait chanter trois messes d'affilée pour répondre au protocole liturgique de l'Église catholique.

Tit-Paul et Ludger, pas très dévots, profitèrent de ce court intervalle pour sortir griller une cigarette sur le perron. Pas le temps d'allumer! Ce qu'ils virent, ce n'est pas la petite flamme d'une allumette, mais des flammèches au-dessus de la carriole à Beu-Noir. Ça chauffait vraiment! Le pauvre cheval commençait à frétiller dans les brancards, avec raison. Il avait, comme on dit dans le langage populaire, le feu au c...

Ludger laissa tomber sa cigarette. Il se précipita dans l'église et, en plein milieu de l'allée centrale, il s'écria : « La cabane à Beu-Noir est en feu! » Tous les hommes se précipitèrent dehors pour tenter de maîtriser l'élément destructeur. Chacun tâcha, à sa manière, de combattre l'incendie. L'un s'étant emparé de la pelle au pied de l'escalier s'époumonait à garrocher de la neige sur le feu, tandis que les autres, sans grand succès, faisaient de même à pleines mains. Deux autres, plus calmes malgré le danger, essayaient de dételer la pauvre bête apeurée. L'opération était d'autant plus difficile que le harnais et ses attaches étaient, selon la méthode Beu-Noir, rafistolés avec de la broche à foin, ce qui compliquait l'opération de sauvetage de l'animal.

Pas d'eau, il fallait tenter par tous les moyens de sauver le pauvre animal dont les crins de la queue et les poils de la croupe commençaient à roussir. Deux costauds, voyant le peu de résultats obtenus par le « garrochage » de neige, échangèrent quelques mots puis, à la course, retournèrent à l'église dans le but de prendre le moyen ultime.

En ce temps-là, dans le portique des églises, il y avait une « tobe à l'eau bénite » qui devait contenir près de cinquante litres du liquide

miraculeux. Cette citerne était munie d'un robinet à sa base pour permettre aux croyants de remplir des bouteilles de cette eau magique. On la faisait boire aux malades dans un but de guérison, on arrosait aussi les fenêtres, pendant les orages violents, pour protéger la maison de la foudre. Nos deux hommes forts, Gérard Landry et Paul Pelletier, agrippèrent donc le contenant géant, l'un avec une solide poigne au robinet et l'autre, sa large main soutenant le fond, et se dirigèrent presque en courant vers les lieux du drame. Levant la citerne, à bout de bras, ils en versèrent la moitié du contenu sur la croupe du cheval d'où s'élevaient de légères fumerolles noires et malodorantes, pour ensuite « dumper » le reste dans le trou fait par le feu dans le toit de la voiture. Aussitôt les flammes se calmèrent pour s'éteindre complètement avec les quantités, mêmes minimes, de neige qu'on continuait de lancer.

Une fois le cheval enfin sorti des brancards et détaché du timon, on lui accorda le privilège de passer le reste de la nuit dans la grande écurie paroissiale. Quant à la carriole de Beu-Noir, on la poussa dans le banc de neige où elle finit de se consumer, les cendres de s'éteindre définitivement.

C'est à ce moment que le curé sortit à la rencontre des pompiers improvisés d'une nuit de Noël. Il rappela aux combattants qu'ils devaient retourner dans l'église, car il lui restait deux messes à chanter pour respecter l'obligation des trois messes devant être dites la nuit de Noël. Inutile de vous dire que les sapeurs occasionnels ne montrèrent pas un grand enthousiasme à s'offrir ces derniers offices comme conclusion de leur aventure. Devant leur mine déconfitée, le curé leur donna congé de la dernière messe ce qui les fit obtempérer à l'invitation du pasteur qui ignorait encore que sa citerne d'eau avait servi à circonscrire l'incendie de la cabane à Beu-Noir.

*Épilogue : Au lecteur qui ne croirait pas à la magie de l'eau bénite, je répondrais ce que Jésus a dit à son apôtre Pierre (Matthieu 14 :31) : Je vous laisse chercher cette réponse. C'est une autre histoire d'eau.*

# 25<sup>e</sup> anniversaire du Conseil 12007



## Chevaliers de Colomb de Palmarolle

Jean-Pierre Robichaud



Georges Villemure, Alain Bédard et Florian Bélanger

Le samedi 22 octobre dernier, le Conseil 12007 des Chevaliers de Colomb de Palmarolle fêtait son 25<sup>e</sup> anniversaire d'implantation dans notre localité lors d'un souper réunissant 72 personnes.

Par la même occasion, le Conseil a rendu un hommage très senti au couple Roger Cameron et Jeannine Brisson pour les nombreuses années à gérer le Comptoir familial dont ils tiennent les rênes encore aujourd'hui.

Le directeur régional des Chevaliers, Georges Villemure, était sur place pour remettre une plaque soulignant ce 25<sup>e</sup> anniversaire. En outre, le Chevalier suprême, Patrick E. Kelly, de New Haven, Connecticut, a aussi envoyé un certificat marquant l'événement.

C'est en 1997 qu'Yvon Godbout décide de rapatrier tous les Palmarollois qui sont membres des Chevaliers soit à Duparquet, soit à La Sarre. Au départ, on compte 45 membres fondateurs dont 22 sont encore actifs au sein du Conseil. Aujourd'hui, ce dernier compte 85 membres.

Les officiers du Conseil sont Alain Bédard, Grand Chevalier, Rosaire Carrier, député Grand Chevalier, Rosaire Plante, secrétaire financier ainsi que Bertrand Châteauevert, trésorier.

La mission des Chevaliers de Colomb est d'abord la propagation de la foi chrétienne ainsi que l'aide à la communauté. Ils soutiennent l'église, le cimetière, les soins palliatifs, les funérailles, etc.

Leur financement provient surtout de la vente annuelle de billets de tirage provincial dont 60 % des profits demeurent au Conseil local et qui sont totalement redistribués dans la communauté.

Une des grandes réalisations du Conseil est le Comptoir familial (friperie) qui occupe une partie du presbytère, l'autre étant convertie en loyer.

Faisons une parenthèse pour rappeler que le Conseil est gestionnaire du presbytère, assumant tous les coûts (taxes, chauffage et électricité), mais aussi en bénéficiant des revenus du loyer et du Comptoir familial qui sont à leur tour redistribués dans la communauté.

Ce Comptoir familial fut initié dès 1997 par Yvon Godbout qui l'a opéré un temps, mais qui est depuis tenu par Roger Cameron et Jeannine Brisson qui abattent un boulot hautement apprécié autant des 32 bénévoles qui y œuvrent que des usagers.

Par ailleurs, monsieur Alain Bédard a mentionné au Journal un exemple très récent concernant les dons attribués : lors de l'incendie de juillet dernier qui a mis à la rue quelques familles ainsi que le feu chez Alain Lapointe et Céline Lebel, le Comptoir a été ouvert le jour-même pour permettre à ces sinistrés de se munir de biens et de vêtements de base.

Une autre activité communautaire chère au Conseil est le Noël des enfants (9 ans et moins) qui est reconduite encore une fois cette année. Pandémie oblige et pour éviter la promiscuité, la formule est la même que l'an dernier, c'est-à-dire sur rendez-vous « entrée-sortie ».

À cet effet, monsieur Rosaire Plante souligne que les inscriptions doivent se faire avant le 4 décembre 2022 soit par la poste au C.P. 151 soit par courriel à [alain\\_f1@hotmail.com](mailto:alain_f1@hotmail.com).



Sur la photo, de gauche à droite, Alain Bédard, Grand Chevalier, Rosaire Carrier, Député Grand Chevalier, Jeannine Brisson et Roger Cameron.

## Hommage à Jeannine Brisson et Roger Cameron

Jean-Pierre Robichaud

Le samedi 22 octobre dernier, le Conseil 12007 des Chevaliers Colomb de Palmarolle rendait hommage à Jeannine Brisson et Roger Cameron, responsables du Comptoir familial depuis 22 ans.

Le fondateur du Comptoir familial il y a 25 ans, Yvon Godbout, l'appelait le « petit magasin ».

Ils sont appuyés par une équipe de 30 bénévoles qui se relaient à tour de rôle à chaque semaine.

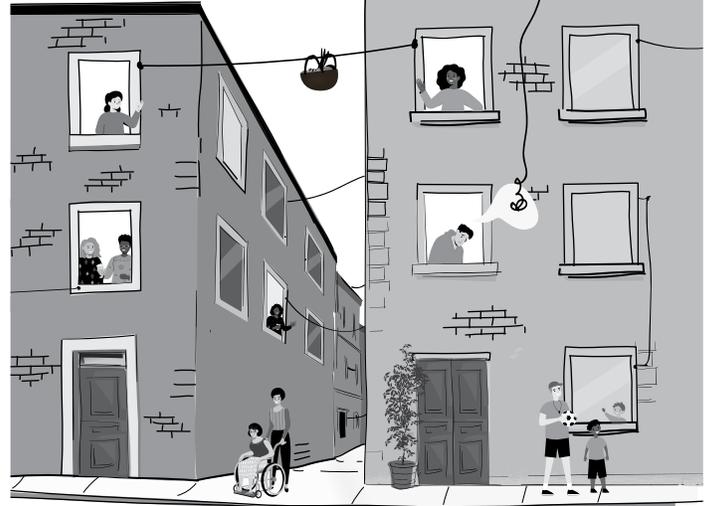
Le Comptoir est ouvert de 13 heures à 16 heures les jeudis et samedis.

## Remerciements

*Je tiens à remercier les 12 bénévoles qui m'ont accompagné à tour de rôle pour faire l'entretien des espaces verts de la fabrique Notre-Dame-de-la-Merci de Palmarolle.*

*Un MERCI sincère.  
Rosaire Plante*

Merci aux bénévoles  
de créer des liens  
dans la collectivité!



organisée par le

Nos partenaires de diffusion



Québec



Découvrez toutes les initiatives pour  
souligner la **Journée Internationale  
des Bénévoles** sur : [rabq.ca/5decembre](http://rabq.ca/5decembre)

Participez à notre  
concours photo!

Claude Ayotte et Alain Bédard Grand chevalier du conseil



# Claude Ayotte

## 50 années consécutives

Lors de la soirée du 25<sup>e</sup> anniversaire de fondation du Conseil des Chevaliers de Colomb 12007 de Palmarolle, un hommage a été rendu à Claude Ayotte, membre de l'Ordre des Chevaliers depuis 50 années consécutives.



**Lors du Gala Excell'Or 2022, le 5 novembre dernier à La Sarre, le Palmarol-  
lois Pierre Vachon a reçu l'Excell'Or Jean-Perron, remis à une personnalité du  
monde des affaires pour l'ensemble de son œuvre.**

*Jean-Pierre Robichaud*

Avec ce prix, la Chambre de commerce et de l'industrie d'Abitibi-Ouest (CCIAO) tient à souligner l'apport de monsieur Vachon à la communauté de Palmarolle et de l'Abitibi-Ouest.

Pierre Vachon est un homme de principes avec de belles et grandes valeurs. Il est de nature posée, à l'écoute des gens qui l'entourent et toujours prêt à aider son prochain, sa municipalité, sa région. Il a toujours eu à cœur le développement de l'Abitibi-Ouest et travaille encore aujourd'hui activement au rayonnement et à la mise en valeur de son coin de pays.

Pierre est membre fondateur et copropriétaire de la Fromagerie La Vache à Maillotte, entreprise qui rayonne au Québec ainsi que dans le nord de l'Ontario. Il est président du Comité de développement de Palmarolle (CDP) où il a œuvré, entre autres, à la réalisation du Marché public qui se tient tous les vendredis, de juin à septembre. Comédien à ses heures, Pierre est toujours membre de La Troupe

à Cœur ouvert. Plus récemment, il s'est impliqué dans l'organisme La Grande Séduction qui vise à attirer et intégrer des travailleurs migrants en Abitibi-Ouest. Rappelons en outre que Pierre a été maire de Palmarolle de 2001 à 2009.

Retiré de la production laitière, toujours innovateur pour sa région, Pierre développe depuis quelques années farines et gruau à partir de ses récoltes sous le nom « Du rang 4 ».

Pour ses proches et tous ceux qui le connaissent, ces implications, tant dans le domaine des affaires, communautaires et culturelles, illustrent bien ce qu'est Pierre Vachon : une force tranquille qui lui a permis toutes ces réalisations.

Lors du même Gala, la fille de Pierre, Marie-Philippe de Gym Oxygène Plus a, quant à elle, remporté le prix « Entreprise innovante ». Comme quoi la pomme ne tombe jamais loin du pommier.

**RÉSEAU**  
**50+**  
**PALMAROLLE**  
*Entrez dans le monde de 50 ans et plus...*

## Le Club Bon Temps vous invite

Tous les lundis et mercredis, de 13 h à 15 h 30, à venir vous divertir au local. Vous pourrez jouer au baseball poche et beaucoup d'autres jeux intérieurs sont également à votre disposition. Il y a toujours quelqu'un pour vous accueillir.

De plus, du mois de mai au mois de novembre, vous pourrez vous adonner au plaisir de la pétanque tous les mercredis, à 10 h.

Bienvenue!

*Marcelle Bélanger, secrétaire*



**Puis, soudainement, le vent a tourné et nous avons été précipités dans l'hiver, le vrai, le tranchant, le point de non-retour.**

# Essai pour un passage réussi à 2023

*Francine Gauthier*

Le dernier mois de l'année 2022 sera tranquille, mis à part Noël et le jour de l'An. Au fourneau, à la pelle ou aux crayons de couleur, c'est le souhait que je formule, après un automne qui a augmenté en intensité jusqu'à son point culminant, là où tout bascule dans l'irréel, via les changements climatiques qui se traduisent aujourd'hui en journées complètes sans électricité parfois! Sans exagération, certains ont attendu 36 heures pour retrouver l'usage du courant. Personne n'est à blâmer dans cet exercice qui nous renvoie face à nous-mêmes, en quête d'idées pour combler le vide qui s'imisce dans nos vies... nous rappelant à quel point nous sommes vulnérables, ficelés à nos confortables habitudes.

Nous avons été gâtés par un été indien qui a duré dix jours sinon plus. De quoi nous ramener le hamac sous les arbres, terminer les récoltes dans les plus belles conditions possibles. Puis, soudainement, le vent a tourné et nous avons été précipités dans l'hiver, le vrai, le tranchant, le point de non-retour. Rien de vraiment dramatique, mais la surprise était totale... Pourtant, les petits séismes qui originent des soubresauts de la nature nous consolent un moment en nous offrant des visions paradoxales de beautés sans pareilles, à l'exemple de ces arbres, aulnes, bouleaux, peupliers faux-trembles penchés lourdement vers la terre pour saluer, au point de se rompre, l'oeuvre du verglas et ses effets sur la forêt...

Nous ressemblons parfois à ces arbres à genoux. Nous encaissons les coups durs. Certains d'entre nous ne se redresseront pas. Les temps sont impitoyables pour ceux dont la charge est trop lourde. Ils ploient sous le poids et cassent, faute d'appui. La crise existentielle se répand, humaine jusqu'au bout du rouleau compresseur.

La beauté réside alors dans le courage de ceux et celles qui se relèvent, qui persévèrent et qui transcendent l'adversité. Les passages à vide sont riches d'enseignements édifiants pour qui avance les yeux ouverts, pourvu que nous ne nous résumions pas au confort et à l'indifférence, avec tous les enjeux environnementaux qui n'attendent que notre résolution du Nouvel An 2023.

Que nous reste-t-il après avoir installé nos pneus d'hiver, en termes d'espoir? Installer vite fait nos lumières de Noël! Prochain objectif à peine visible à l'oeil nu mais néanmoins réel, qui s'impose à l'esprit comme pour contrer la déprime de la fin novembre. On est fait comme ça... on anticipe, on vit d'espoir, étape par étape. Donc, en espérant que le climat nous soit clément pour la suite, vivement les Fêtes!

Qu'on se rapproche les uns des autres, ensemble enfin pour sentir et ressentir, pour voir naître dans les yeux des uns et des autres l'émotion suscitée par la rencontre, entendre et écouter l'autre et être touché par l'autre en mal de chaleur humaine et enfin, goûter à la joie de vivre contagieuse de cette époque de l'année où la nuit voile les deux tiers du jour mais où la lumière joue le jeu pour effacer les ténèbres et nous bercer de sa chaleur...

Voilà bien sur quoi fonder nos espoirs. Nous sommes vivants parmi les vivants, à jouir de nos sens à travers toutes les expériences humaines, bonnes ou mauvaises qui croisent notre chemin.

*Que décembre vous comble de tous ses bienfaits!*



de gauche à droite, Sabrina et Joël, le couple Karan, Jean-François Caron de Timber Mart, Lorraine Parent tenant le fils du couple Veillette, et la famille Caron-D'Amours.

# à Palmarolle 10 000 \$ en dons pour les sinistrés du 4 juillet dernier

Jean-Pierre Robichaud

Jeudi le 17 novembre, lors d'un cocktail à la Quincaillerie Palmarolle, la bannière Timber Mart a remis 2 500 \$ à chacune des quatre familles sinistrées de l'incendie du 4 juillet dernier qui a complètement détruit la Quincaillerie et les quatre logements attenants. Le montant a été remis par Jean-François Caron, directeur régional de Timber Mart.

Les sinistrés présents étaient la famille Karan, la famille Joël Veillette, sa conjointe Sabrina et leur fils Louan ainsi que Lorraine Parent. Vincent Boissonneault était toutefois absent, retenu par son travail.

C'est avec des émotions encore vives que les propriétaires de la Quincaillerie Palmarolle, Cindy Caron et Raphaël D'Amours, ont d'abord relaté les heures et les jours qui ont suivi le sinistre. Ce fut un difficile deuil autant pour les sinistrés que pour l'équipe de la Quincaillerie.

*« C'est lors d'une discussion avec Timber Mart au lendemain de l'incendie, ces derniers étant très impliqués dans les communautés, qu'a pris forme cette remise de dons. »*

Cindy Caron, co-proprétaire de Quincaillerie Palmarolle.

Madame Caron a en outre souligné la solidarité de toute la population de Palmarolle, de la Municipalité ainsi que du groupe Marion et la rapidité avec laquelle les sinistrés ont été pris en main.

*« Les jours qui ont suivi l'incendie, j'étais comme une zombie, se souvient Lorraine Parent, 77 ans. Cette solidarité et cette empathie ont été un baume sur ce drame où j'ai tout perdu. »*

Tous les sinistrés n'ont que de bons mots et remercient les familles et la Municipalité pour la rapidité avec laquelle ont été mises en place toutes les ressources nécessaires.

# Tant de progrès... et pas de dettes

Jean-Pierre Robichaud

***Dans une paroisse nouvelle, la construction est à l'ordre du jour. Tant de choses s'imposent. On ne s'étonne donc pas que le sujet revienne fréquemment sur le tapis.***

À leur assemblée du 27 février 1927, les marguilliers de Palmarolle décident donc de bâtir un presbytère. Ils prient l'autorité diocésaine d'autoriser du même coup la dépense de \$4,000 en deux ans et un emprunt de \$500. Une souscription, qui a rapporté \$1,000, et les recettes des deux premières années permettent de lancer l'entreprise sans un emprunt plus élevé. L'autorisation de l'évêque ne tarde pas.

À la même époque, soit du 20 février au 11 mars, l'abbé Halde fait sa première visite paroissiale. L'abbé Lalonde a cependant visité les familles une première fois l'année précédente. Dès le début, le curé adopte la fin de l'hiver pour sa tournée parce qu'il est alors plus aisé de circuler étant donné l'absence de chemins d'été ou l'impraticabilité de ceux qui existent. La visite paroissiale se fera toujours à la même époque par la suite, mais pour des raisons différentes.

Un événement qui se produit à Québec le 25 février contrarie les paroissiens de Palmarolle. Ils apprennent en effet le décès de l'abbé Beauchamp, curé de Dupuy. Ce prêtre a fait beaucoup pour établir solidement en Abitibi l'agriculture, et principalement l'industrie laitière. Le curé et les colons de Palmarolle ont bénéficié largement de son expérience et de ses conseils; ils lui en sont reconnaissants.

Grâce au zèle et au talent de l'abbé Halde, la vie paroissiale se parfait normalement à Notre-Dame; elle est en plein essor. Aussi les fidèles sont nombreux pour adorer le Saint Sacrement le Jeudi saint 14 avril. On retrouve parmi eux plusieurs noms connus : Héras Richard, Alphonse Leclerc, Saluste Cloutier, Pitre Tremblay, Raoul Gagnon, Félix Brousseau, Achille Boutin, Amédée Bernier, Adolphe et Alfred Paradis, Sylvio Bernier, Robert et Wenceslas Pelletier, Georges Tremblay.

Le 8 juin suivant, c'est la première communion solennelle des enfants : 20 garçons et 19 fillettes; le catéchisme a débuté le 16 mai. Vers le même temps, la chapelle est dotée d'un maître-autel très convenable grâce au tirage d'une montre offerte par Alphonse Leclerc. Cet autel sera plus tard, avec une statue du Sacré-Cœur, offert gratuitement à la nouvelle desserte du Rapide-Danseur. Le lendemain, ce sont les premiers exercices des quarante heures. Que de progrès en ce lieu où quelques années plus tôt c'était la forêt vierge !

Mais la vie d'une paroisse ne comporte pas que des événements heureux : les malheurs y occupent aussi une large place. Orner Tanguay le constate quand, dans la semaine du 12 mai, le feu rase ses bâtiments. La charité de ses coparoissiens se fait cependant très grande et lui est un réconfort. On fait une collecte pour l'aider. En honneur dans nos vieilles paroisses, cette coutume est aussi bien établie à Palmarolle.

Source : Gérard Ouellet, *Hier à Palmarolle*

Rétrovisseur



Quand M<sup>sr</sup> Rhéaume arrive à Notre-Dame le 23 juin 1927, pour sa première visite pastorale, il est agréablement impressionné par les progrès qu'il y constate. Aussi termine-t-il son procès-verbal par ces lignes enthousiastes : « Cette paroisse, qui a un prêtre résidant depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1926 seulement, promet déjà de devenir une des belles paroisses de l'Abitibi. » L'évêque voit juste. À cette première visite, Monseigneur a confirmé 72 garçons et filles.

Quelques jours plus tard, une tragédie jette le deuil dans Palmarolle : André Paradis, âgé de 23 ans, se noie à La Sarre. Toute la paroisse est à son service. D'autres noyades assombriront les jours des résidents de Notre-Dame. Ainsi le 2 juillet 1931 Gérard et Joseph, fils de Saluste Cloutier, âgés de 23 et 19 ans respectivement, sombrent dans la rivière Dagenais où ils se baignent trop tôt après avoir dîné. Double noyade encore dans la même rivière. Le 7 juin 1933 : Wilfrid Brousseau et Arthur Boucher, âgés de 40 et 18 ans, perdent la vie quand leur canot chavire.

Puis d'autres vides se creuseront dans les familles de Palmarolle. Le 8 juin 1933, Josaphat Bégin, fils de Damase, décède presque subitement à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Élève du Séminaire de Saint-Victor, il est âgé de 22 ans et 10 mois. Sa mort survient un an après celle de son frère Albéric (22 ans et 11 mois) décédé celui-là des suites d'un accident de tracteur à l'Île Saint-Paul près de Montréal. Il a été inhumé à Palmarolle le 6 juin 1932. Non moins pénible est la mort de M<sup>me</sup> Joseph Vachon (Malvina Gagnon), le 25 juillet 1933. Cette femme de 46 ans et 10 mois, qui a donné le jour à 26 enfants, s'est, comme tant d'autres mères canadiennes, usée tôt à la tâche.

Mais revenons au presbytère. Les corvées pour sa construction ont débuté dans la semaine du 26 juin 1927. Chaque colon donne une moyenne de quatre jours d'ouvrage. On fait si bien que le curé entre au début de novembre dans sa demeure. À Noël, il y tient l'assemblée des marguilliers et Damase Bégin est élu pour remplacer Héras Richard.

Le 15 janvier 1928, l'abbé Halde y fait aussi sa première reddition de comptes. Les recettes accumulées depuis la première souscription organisée par le curé de La Sarre se chiffrent à \$4,757.86 tandis que les dépenses totalisent \$4,835.64. Ce déficit de \$78.08 n'est pas si mal pour une paroisse de colonisation débutante qui, entre autres améliorations, s'est donné un presbytère. Il faut dire aussi que les colons, à qui la vente du bois rapporte depuis 1925, se montrent très généreux envers leur Fabrique.

À suivre

# Bagages perdus, retardés ou endommagés

## Quels sont vos droits?

Lise Bouillon

De nombreux problèmes de gestion de vols et de bagages ont marqué la saison estivale 2022. Sachez que vous pouvez être indemnisé si vous recevez vos bagages en retard, en mauvais état, ou si vous ne les recevez tout simplement pas!

La compagnie aérienne doit vous indemniser dans certains cas.

Vous pouvez être indemnisé si une compagnie aérienne perd, retarde ou endommage vos bagages.

Vos bagages sont considérés comme perdus après 21 jours, ou si la compagnie reconnaît qu'ils sont perdus avant cette date. Ils sont considérés comme retardés s'ils sont perdus depuis moins de 21 jours.

Quant aux bagages endommagés, vous ne pouvez pas demander d'être indemnisé si c'est la faible qualité de vos bagages qui a causé le dommage.

### Vous pouvez réclamer plusieurs types d'indemnités

Vous pouvez demander à la compagnie de vous rembourser tous frais que vous avez payés pour enregistrer vos bagages. Si vous avez dû acheter des affaires pour remplacer celles qui ont été perdues, retardées ou endommagées, vous pouvez aussi demander un remboursement de leur coût. C'est le cas, par exemple, si vous avez acheté des affaires à utiliser en attendant de recevoir vos bagages retardés.

Par contre, le montant que vous réclamez doit être raisonnable. Généralement, vous pouvez uniquement être remboursé pour des effets qui ont sensiblement la même valeur que vos affaires perdues ou endommagées.



Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site : [www.educaloi.qc.ca/capsules/bagages-perdus-retardés-ou-endommagés-quels-sont-vos-droits](http://www.educaloi.qc.ca/capsules/bagages-perdus-retardés-ou-endommagés-quels-sont-vos-droits)

En général, vous pouvez être remboursé à hauteur d'environ 2 300 \$. Toutefois, vous pouvez réclamer un montant supérieur si vous avez déclaré à la compagnie que vos bagages valaient plus que la limite avant l'enregistrement. Chaque compagnie a ses propres règles pour faire cette déclaration. Une compagnie peut refuser de transporter ces bagages, ou exiger des frais pour le faire. Renseignez-vous avant votre vol!

### Quoi faire pour réclamer des indemnités

Assurez-vous de faire une demande écrite avant le délai requis, s'il y en a un. Sinon, vous pourriez perdre votre droit d'être indemnisé.

Certaines compagnies aériennes ont un formulaire spécifique pour ce type de demande.

### Délai pour réclamer des indemnités

#### État de vos bagages Délai maximum pour faire la demande

Endommagés 7 jours après avoir reçu vos bagages

Retardés 21 jours après avoir reçu vos bagages

Perdus Un délai raisonnable, mais il n'y a pas de délai précis.

Vous devriez faire la demande écrite auprès de la compagnie dès que possible après la perte de vos bagages. La demande devrait donc être faite dès que le délai de 21 jours est passé, ou dès que la compagnie reconnaît que vos bagages sont perdus.

Si la compagnie refuse de vous indemniser, ou si elle ne répond pas dans un délai de 30 jours, vous pouvez déposer une plainte auprès de l'Office des transports du Canada.



### Prochaine séance du conseil 5 décembre 2022

La séance a lieu à 19 h, au 124 rue principale, Palmarolle.

Les séances ont lieu le premier lundi du mois (sauf exceptions) à 19 h, à la grande salle du Centre municipal situé au 124 rue Principale, à Palmarolle.

En tant que citoyens, vous êtes les bienvenus à chaque séance publique du conseil municipal. C'est la façon la plus efficace de vous informer de ce qui se passe dans votre municipalité.

#### CALENDRIER des séances ordinaires 2023

9 janvier	1 <sup>er</sup> mai	5 septembre (mardi)
6 février	5 juin	2 octobre
6 mars	3 juillet	6 novembre
3 avril	8 août (mardi)	4 décembre

## HEURES D'OUVERTURES DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le bureau de la municipalité sera **FERMÉ** pour la période des Fêtes, du 21 décembre 2022 au 3 janvier 2023 inclusivement.

Vous avez réservé une salle au Centre municipal pour le temps des Fêtes? N'oubliez pas de passer chercher vos clés au bureau municipal au plus tard le mardi 20 décembre, à 16 heures.

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2023!

### MESSAGE IMPORTANT

Dans le but de faciliter la tâche des employés en cas de bris pendant l'hiver, la Municipalité de Palmarolle demande la collaboration des propriétaires d'immeuble afin de localiser et bien identifier la sortie d'eau se trouvant sur leur terrain.

## ORDURES ET RECYCLAGE PENDANT LES FÊTES

Il n'y aura aucune interruption des collectes des ordures et des matières recyclables cette année pendant la période des Fêtes!

Surveillez également votre boîte aux lettres car un calendrier annuel 2023 tout en couleur, de la collecte des matières résiduelles et du recyclage, vous sera distribué en décembre.

## RAPPEL CONCERNANT LE STATIONNEMENT D'HIVER

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h, du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> mai inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité, comme stipulé dans le Règlement n° 176 art. 4,5 et 6 concernant le stationnement.

## RAPPEL CONCERNANT LA DISPOSITION DE LA NEIGE

Il est strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige sur son terrain et de la déposer sur celui d'un autre sans en avoir obtenu au préalable l'autorisation, préférablement par écrit, tel que stipulé dans le Règlement n° 188, art. 2.

Il est également strictement défendu à tout propriétaire, locataire ou occupant de prendre la neige sur son terrain et de la laisser le long ou en travers des rues, ruelles, avenues ou rangs de la municipalité, tel que stipulé dans le Règlement n° 188, art. 3.

Tel que stipulé dans le Règlement n° 188, art. 7, des amendes sont prévues pour les contrevenants.

Pensez-y bien avant d'agir!

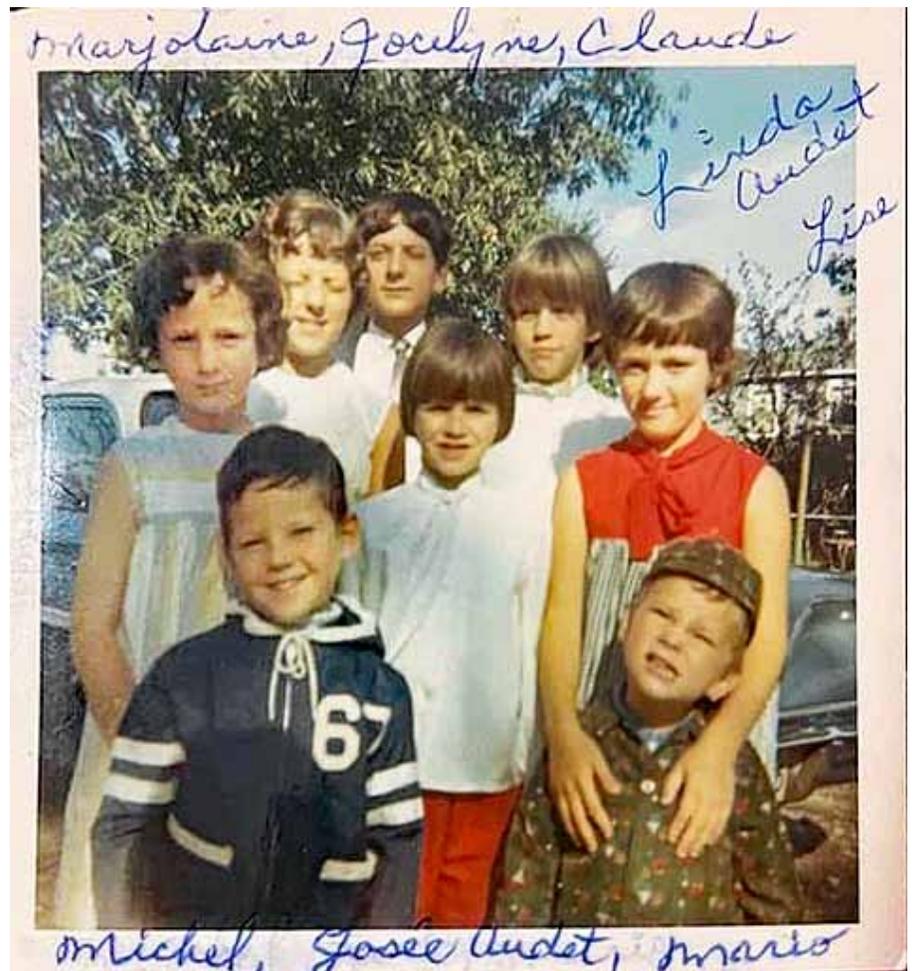
En période hivernale, des priorités pour la sécurité de tous !



- Le déneigement de votre entrée de cour est votre responsabilité
- Restriction de stationnement de nuit du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> mai  
*Du 1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> mai inclusivement, il est interdit de stationner un véhicule sur la voie publique la nuit entre 23 h et 7 h.*
- Véhicules de déneigement  
*Restez à une distance sécuritaire derrière les véhicules de déneigement lorsque les feux clignotent.*
- Aucun bac n'a sa place dans la rue  
*Les jours de collecte, assurez-vous de positionner vos bacs sur votre propriété de façon à ne créer aucune obstruction dans la rue.*

# La famille Lapointe déménage aux États-Unis

(1<sup>re</sup> partie)



Jocelyne Lapointe

Fin juin 1967, deux ans après son accident d'auto, mon père était encore incapable d'exercer son métier d'électricien. La guérison était lente. C'est alors que mes parents prirent la décision de déménager aux États-Unis. Voici comment ça s'est passé...

La sœur de ma mère, Germaine, et ses deux frères, Gérard et Arthur, vivaient là-bas depuis la fin des années '50. Ma tante Germaine travaillait dans une manufacture de couture et mes deux oncles travaillaient comme soudeurs. Ils ont dit à mes parents que le coût de la vie là-bas était pas mal moins élevé qu'au Canada. Ma mère aurait la chance de travailler à la même place que sa sœur et mon père pourrait travailler dans l'entrepôt d'une manufacture. Mon oncle Arthur avait construit un bloc appartements et nous offrait un loyer tout meublé.

Mes parents ont donc mis notre maison en vente et ont commencé les démarches pour le déménagement. On est allés au bureau du Consulat à Montréal pour obtenir un visa pour la famille. Dans ces années-là c'était

facile. Pendant qu'on était à Montréal, on marchait sur la rue pour aller au restaurant. N'oubliez pas qu'on était huit en tout : mes parents avec six enfants. En marchant sur le trottoir on se tenait près les uns des autres.

Quand on est entrés au restaurant, on s'est tous assis à deux tables différentes parce qu'il n'y avait pas assez de place pour toute la famille ensemble. Maman a regardé vers la table de mon père et s'est aperçue que ma sœur, Marjolaine, n'y était pas. Papa pensait probablement qu'elle était à notre table. Elle est retournée dehors à toute vitesse pour voir où elle était. Ma jeune sœur, qui n'avait encore que huit ans, quand elle s'est aperçue qu'elle était seule, elle n'a pas bougé d'un pas de plus. Elle est restée sur place près du restaurant et pleurait. Pauvre petite sœur! Elle avait eu tellement peur! Après cet épisode traumatisant, maman nous a dit de se tenir par la main pour qu'on ne se perde pas.

À la fin de l'année scolaire, la maison n'était pas encore vendue, mais la décision était quand même prise de partir pour les États-

Unis. Ma grand-mère Lapointe avait la charge de la vente. À l'école, madame Doris Morin Vallières, qui était mon enseignante, avait organisé une petite fête d'adieu avec un beau gâteau. Elle m'a aussi donné une photo de toute ma classe. Mes amies ont signé dans mon carnet d'autographes pour que je puisse garder un souvenir d'elles. D'ailleurs je l'ai encore. Nous étions tristes parce qu'on ne savait pas si on allait se revoir un jour.

Quand fut le temps de vider la maison, il fallut décider ce qu'on pouvait apporter parce qu'on avait seulement le fourgon (van) de papa et le petit Volkswagen de ma grand-mère Lapointe. Parce que l'appartement que mon oncle nous louait était complètement meublé, ça facilitait quand même la tâche. Nous autres, les enfants, on a donné plusieurs de nos jouets à nos amis(es). Les adieux n'ont pas été faciles pour mes parents et pour nous les enfants. Ma grand-mère Lapointe qui avait 63 ans, avait décidé de venir nous reconduire pour ensuite revenir chez elle à La Sarre.

# Lucette!

*Louisa Nicol*

Je vous ai déjà parlé des voisins immédiats lorsque j'étais petite : tante Flora, monsieur Rosario et Gilberte qui avait peur des éclairs.

Le 30 septembre dernier, la première journée de la culture, m'a donné l'occasion de me souvenir de Juliette Marchildon et de son époux, François Fortier. Leur ferme était située à l'est de la nôtre, dans le tournant de la rivière, là où j'ai pêché mon crapet-soleil. Monsieur Fortier était le laitier du village qui livrait des pintes de lait et des chopines de crème de porte en porte. Il était seul à avoir ce permis, car les autres producteurs de lait faisaient affaire avec le Beurrerie coopérative ou la Laiterie Dallaire.

Vous connaissez mon amour des chevaux, M. Fortier avait une jument qui tirait le traineau de livraison en hiver, car les chemins n'étaient pas encore déneigés. À l'été, la jument était au pâturage, d'où elle sautait souvent la clôture. Mon père disait à ma mère : « la jument à François est en chaleur ».

La journée du 30 septembre dernier, nous sommes dix artistes en exposition, ma voisine, Johanne Perreault, reçoit la visite d'une nouvelle connaissance venue de Joliette et qui est née à Palmarolle.

Arrivée à ma table, elle me parle de M. Fortier, son père. Je lui demande : « Est-ce bien M. Fortier, le laitier? »

Eh oui, c'est mon père. Je lui parle du bébé qu'a eu M<sup>me</sup> Juliette, sa mère, qui m'a inspiré le nom que j'ai donné à ma poupée, Lucette. « Mais, c'est moi Lucette! » qu'elle me dit. Quelle belle surprise.

Je lui raconte qu'à Noël de cette année-là, mes parents avaient caché nos cadeaux partout dans la maison, dans des endroits invraisemblables. Le jour venu après la messe de Minuit, au retour nous nous sommes arrêtés prendre un cornet de crème glacée, car le temps était exceptionnellement doux pour cette période de l'année.

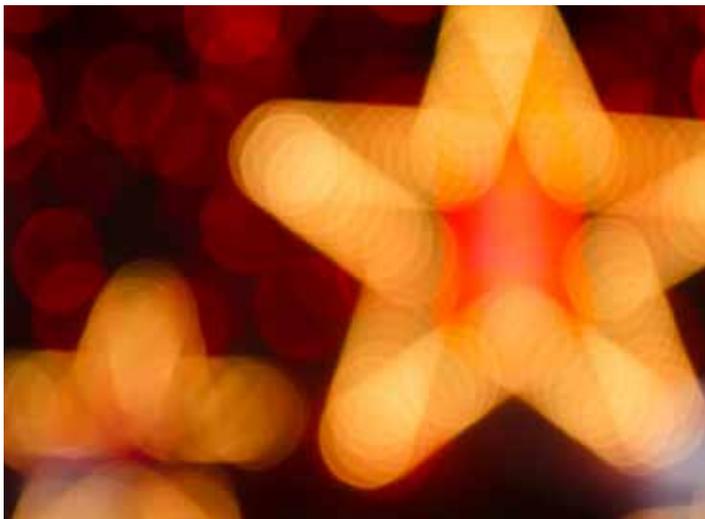
À l'arrivée à la maison, l'excitation de trouver les cadeaux était là. Je ne me rappelle pas des cadeaux que les autres ont reçus, mais je me souviens de la poupée aussi grande que moi que j'avais eue.

Quand ma mère m'a dit que M<sup>me</sup> Fortier allait appeler son bébé Lucette, j'avais trouvé le nom de ma poupée.

Lucette me raconte qu'elle est partie de Palmarolle à 7 ans. Ses parents ont déménagé même avec la maison à La Sarre. Lucette revient souvent de Joliette pour visiter sa mère de 94 ans.

*Quel bonheur de revoir Lucette !*





# Y'A UNE ÉTOILE POUR CHACUN DE NOUS

*Dolores Guertin-Audet*

Peut-être êtes-vous comme moi, la période des fêtes me rend vulnérable; il y a la belle fête de Noël qui dérange tant de gens, tantôt heureux, tantôt malheureux; c'est probablement dû à toute la charge d'émotivité qui l'accompagne, mais un plein de lumière venant de l'étoile de Bethléem traverse mon esprit et mon cœur; et voilà que la chanson d'Angèle Arsenault « Y'a une étoile pour vous, y'a une étoile pour chacun de nous » vient exprimer dans une très grande simplicité des vérités toutes simples qu'il est bon de se rappeler en cette période où les réjouissances ne sont pas pour tout le monde.

Et pourtant cette chanson annonce du vrai; « Y'a une étoile pour chacun de nous, cette étoile porte un nom : Jésus-Christ ». C'est pourquoi pour chasser toute noirceur de nos vies nous allumons tant de lumières dans nos maisons et que se multiplient ainsi les gestes de partage et de solidarité... « *Celui ou celle qui vit dans la lumière ne peut pas être triste* ».

Noël est l'occasion de nous rappeler  
Qu'il y a un chemin pour notre cœur  
une route qui mène au bonheur.  
Dépouillés de nos préjugés de nos peurs, de nos rancunes  
Simplement aller au bout de notre rue.  
Là se trouvera le bonheur de l'un et l'autre.  
Y'a une étoile pour nous!  
L'étoile de Bethléem au firmament s'est allumée  
Car il y a tant d'étoiles dans le ciel  
tant de bonheurs artificiels  
Mais une seule brille au matin de notre nuit  
Pour nous rappeler que Dieu est fidèle en toutes choses  
Folie d'amour aux yeux du monde  
Y'a une étoile pour l'humanité  
Pour ceux qui se sont perdus quelque part  
Dont la route ne croise plus personne.  
Que nos maisons soient cette étable  
Dont la porte est toujours ouverte  
Et la table prête à recevoir  
Y'a une étoile pour vous!

Soyons des « allumeurs d'étoiles » pour que plus personne ne soit triste, pour que plus personne ne soit seule... Bon temps de l'Avent et un Noël tout en lumière!

## Un 60<sup>e</sup> anniversaire du MFC ça se fête!

Le 15 novembre, les membres du mouvement des Femmes chrétiennes ont souligné ce grand évènement.

Quelle rencontre enrichissante!  
Quelle belle occasion de se rappeler de bons souvenirs.  
Elles sont nombreuses celles qui, grâce au MFC, se sont tissés des liens pour vivre l'amitié, la fraternité et le partage dans leur milieu de vie.

Nous avons pu en profiter pour exprimer notre reconnaissance envers celles qui ont persévéré, collaboré à notre épanouissement personnel et à nous aider à grandir dans la foi.  
Un merci sincère à celles qui ont contribué à la réussite de cette merveilleuse journée.

Bienvenue à celles qui auraient le goût à rejoindre le groupe.  
Connaître le MFC c'est gagnant!

Au plaisir de se revoir bientôt! L'équipe affiliée au MFC.

## Rencontre MFC pour célébrer l'esprit de Noël

Bienvenue à vous toutes intéressées!

**Date : Le vendredi 16 décembre**

Heure : 10 h (apportez votre dîner)

Lieu : Salle multi-services  
199, Chemin J.-Alfred-Roy  
Sainte-Germaine-Boulé

Le temps de Noël est toujours propice à des rencontres de fraternité, n'est-ce pas?

Une occasion de partage et de divertissement. Nous faisons appel à des volontaires désireuses de présenter une activité de leur choix.  
Pour un meilleur déroulement de l'activité, veuillez contacter Josée Corriveau au 819 787-6264.  
Nous vous accueillerons avec plaisir!

On vous attend!  
L'équipe locale affiliée.





Cercle de fermières Palmarolle n° 31

Mélanie Hamelin,  
Comité Communications



Nous avons reçu le 9 novembre dernier, lors de l'activité sociale, M<sup>me</sup> Dominique Aubin, infirmière, pour nous informer sur les troubles neurocognitifs. Merci à la douzaine de fermières présentes. Elle nous a également rappelé l'importance d'avoir fait un mandat d'inaptitude en cas de perte d'autonomie, ce qui simplifie grandement les soins désirés.

Par la suite, nous avons aidé deux nouvelles jeunes recrues fermières à confectionner un napperon à lunch. Elles ont reçu plusieurs conseils de la part de couturières expérimentées et ont adoré leur expérience.

### La prochaine rencontre

sera le mercredi 14 décembre 2022,  
pour le souper de Noël.

Vous avez jusqu'au 7 décembre pour  
vous y inscrire. Ce sera un repas  
chaud au coût de 20 \$ pour les  
membres.

On vous y attend à 17 h pour un  
cocktail de bienvenue.

### Rappel aux membres

qui ont des articles à donner pour La Fondation  
Docteur-Jacques-Paradis afin d'accueillir et de tenir au chaud les nouveaux arrivants  
dans le cadre de la Grande Séduction. Vous pouvez communiquer ou apporter vos dons  
auprès de Mélanie, responsable aux communications, au 819 339-8148.

Exemples d'articles demandés : mitaines, bas de laines, serviettes, couvertures chaudes,  
pantoufles, linges à vaisselle, meubles, bureaux, etc.

# Joyeux Noël




**Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et  
Stéphanie Galarneau**  
PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES  
84, 5<sup>e</sup> Avenue Est  
La Sarre (Québec) J9Z 1K9  
Tél.: (819) 333-1160  
Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à



Restaurant **Au Ptit Bonheur**



*Services offerts*

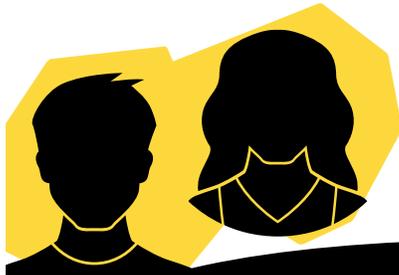
*Menu du jour*  
*Repas pour emporter*  
*Brunch du dimanche*  
*Salle privée*  
*Terrasse*

(819) 787-3777  
175 Principale, Palmarolle

*Propriétaires: Franco et Valérie Bardolet, Guy Bélanger*

# PROJET TRÉSORS À DÉCOUVRIR

UNE INITIATIVE DU CJEAO



Tu as entre 16 et 35 ans ?  
Tu ne travailles pas ?  
Tu n'es pas aux études ?  
Tu n'es pas en formation ?



Le Carrefour Jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest s'intéresse à  
**TOI !**

Eh oui! Il a récemment engagé une «**prospectrice**» afin de trouver des pépites d'or comme toi pour participer à un  
**SUPER PROJET.**

Ça t'intéresserait de **changer ton avenir** et celui de ta région  
en répondant à quelques questions?

Ne perds pas de temps et viens jaser avec moi!

## Qui peut participer exactement?

La beauté de la chose est que ça peut être n'importe qui!  
Tant que tu as entre 16 et 35 ans, que tu n'es ni à l'emploi, ni aux études, ni  
en formation.

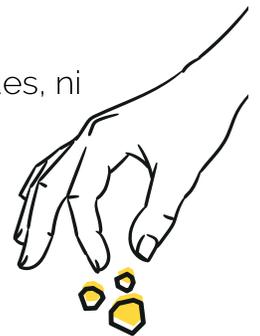
Ça coûte rien et ça peut **t'amener** loin!  
Et si jamais tu connais quelqu'un que ça intéresserait,  
n'hésite pas à lui en parler!

**En plus, on t'offre une carte  
cadeau en échange de tes  
réponses!**

[www.cjeao.qc.ca/tresors](http://www.cjeao.qc.ca/tresors)

## Me joindre

**Josée-Anne St-Germain**  
Agente de projet  
Carrefour Jeunesse Emploi  
d'Abitibi-Ouest - CJEAO  
Tel: 819-333-1110  
jstgermain@cjeao.qc.ca



## GRENIER AUX SOUVENIRS



# Décorations d'arbre de Noël

Gilles Fortier

Lorsque vous recevrez cet exemplaire du Journal, nous serons à la porte du temps des fêtes. Pour être dans l'ambiance, j'ai sorti des articles de décoration d'arbre de Noël qui appartenaient à ma mère. Ces décorations datent des années '50 et '60.

Je n'aime pas prendre une photo d'objets regroupés, mais je n'ai pas le choix. Ça donne une vue d'ensemble quand j'ai plusieurs articles sur le même sujet.

Si vous allez sur ma page Facebook, tout est plus clair et en couleur. Donc en haut de la photo, il y a les cordons de lumières, le premier avec des réflecteurs (qui étaient vendus séparément) et l'autre avec des lumières en forme d'oiseaux.

Ensuite vous avez les boîtes contenant les boules, les cloches et cocottes. Au centre des deux boîtes, il y a une décoration pour la cime de l'arbre. Notez que les boîtes sont d'époque.

J'ai ajouté quelques pièces du petit village et au bas de l'image, il y a les glaçons. Les premiers sont en métal, ceux du centre en plastique clair transparent (difficile à voir) et les autres en plastique opaque qui ont pris une teinte un peu plus foncée avec le temps.

N.B. - : La grosse boîte de 12 boules se vendait 1,59 \$ et la petite 0,60 cents ou 0,6 cents chacune.

Conseil 12007 - Palmarolle



Grand chevalier

Alain Bédard



# Noël des enfants

Le comité organisateur des Chevaliers de Colomb de Palmarolle est présentement à la préparation de la Fête de Noël des enfants qui aura lieu le 11 décembre 2022, au Centre municipal de Palmarolle, de 13 h à 15 h 30, sur rendez-vous qui sera fixé par nous à l'inscription.

Pour enfants résidant à Palmarolle et aux enfants des membres Chevaliers 12007 âgés de 9 ans et moins.

L'inscription des enfants doit fournir :

- Nom et prénom de l'enfant
- Sexe de l'enfant
- Âge de l'enfant
- Le nom d'un parent

Tout ça avant le 4 décembre 2022 soit par la poste au C.P. 151, Palmarolle, soit par courriel à [alain\\_f1@hotmail.com](mailto:alain_f1@hotmail.com)

Merci!



Lightning 22 po

# Êtes-vous prêt pour la pêche blanche?

*Félix Goulet*

*Nous sommes aux portes de la nouvelle saison de pêche blanche. Mais avant de mettre les pieds sur la surface gelée de nos lacs, certains préparatifs sont nécessaires. Comme dans toutes les autres activités, la préparation est la clef du succès afin de ne pas avoir de mauvaises surprises lors de la première sortie.*

Premièrement, faites en sorte de ne rien oublier. Personnellement, je dresse toujours une liste de mon matériel. En fait, je m'imagine à ma première sortie de pêche en prenant soin de penser à chaque étape dans l'installation de ma journée. Donc, il ne faut pas oublier les cannes, les leurres, les brimballes, les menés, l'abri portatif, la cuillère à glace, la perceuse, le sonar, une paire de pince, etc.

Je crois aussi qu'il est très important de vérifier l'état de chaque pièce d'équipement. Pour ce faire, j'ouvrirai mon abri portatif dans le but de l'inspecter et même le laver. Vérifiez l'état du dessous de vos traîneaux; si jamais des réparations sont nécessaires, profitez de l'attente de la saison pour le faire. Faites démarrer votre motoneige, laissez-la fonctionner un peu afin d'être certain qu'elle tourne bien. Vérifiez le niveau d'huile et inspectez le système de suspension. Si jamais des anomalies sont détectées, amenez-la chez un garagiste pour la faire réparer.

Prenez soins de vérifier l'état de votre tarière. Voyez à ce que les couteaux soient bien aiguisés. S'il s'agit d'une perceuse à essence, faites-la démarrer elle aussi et faites-la fonctionner afin de la décrasser; elle n'a pas fonctionné de l'été. Si vous percez vos trous

avec une perceuse à batterie, assurez-vous que votre système soit bien fonctionnel. N'oubliez pas de recharger vos batteries, celle de la perceuse, mais aussi celle de vos sonars. Vous pouvez aussi vous assurer que toutes vos batteries sont en bon état à l'aide d'un testeur. Comme les batteries sont très longtemps au repos, le chargeur peut indiquer qu'elles sont pleines, mais en fait elles ne tiennent plus leur charge.

Remplacez la corde dans vos moulinets. S'il n'y en a plus suffisamment, enlevez-la au complet et mettez-en de la nouvelle. Procurez-vous des bobines de fluorocarbonate afin de monter des bas de ligne. Vérifiez l'état de vos brimballes, corde, bas de ligne, plomb et hameçon. Assurez-vous du bon fonctionnement de vos moulinets, faites-les tourner et voyez à ce que le frein de chacun d'entre eux soit fonctionnel.

Le but de cet exercice est de ne pas avoir de mauvaises surprises lors de votre première présence sur la glace. Mais vous savez quoi? Malgré toutes ces précautions, probablement que vous aurez oublié quelque chose, l'erreur est humaine. Entretemps, je vous souhaite une bonne saison de pêche blanche.



## L'été dernier

# Un Beauportois de 70 ans a pédalé l'Abitibi

Jean-Pierre Robichaud

Parti de Beauport à côté de Québec, c'est sur son vélo harnaché de bagages que Fernand Dumond a atteint l'Abitibi dont il a fait le tour, puis est retourné sur ses pas en faisant un détour par la vallée de la Gatineau. De son premier coup de pédale le 15 juillet, il est rentré à la maison le 14 août, soit 31 jours plus tard, après avoir parcouru plus de 2 600 kilomètres.

Adepte du vélotourisme depuis 2003, Fernand n'était jamais allé plus loin qu'environ 120 kilomètres de rayon autour de chez lui. Maintenant à la retraite et projetant sortir de sa zone de confort tout en évitant les régions envahies par les touristes en été telles la Gaspésie et la Côte-Nord, l'idée lui vint de mettre le cap sur l'Abitibi. Un défi de taille quand on pense à la grande barrière de forêt de la Réserve faunique La Vérendrye. Les sites Internet qui vantent maintenant la qualité de la Route verte 2 l'ont décidé de tenter l'aventure.

En entrevue au Journal Le Pont, monsieur Dumond raconte avoir eu, en chemin vers le nord, un choc des distances comme cycliste : « Dans la réserve faunique une

pancarte annonce « Bienvenue dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue » ... sauf qu'il reste encore quelque 130 kilomètres (une grosse journée de vélo) de forêt avant d'atteindre Val-d'Or qui n'est que la porte d'entrée de l'Abitibi ». C'est là qu'il dit avoir pris conscience de la vastitude de l'Abitibi.

Or notre immense pays ne le découragea pas, au contraire. Son tour de l'Abitibi se révéla tout de même atypique. En général, les cyclotouristes, à cause des distances, s'écartent rarement des grands axes routiers. Curieux de tout, assoiffé de découvertes, Fernand Dumond a plutôt sillonné l'Abitibi en étoile, faisant fi de l'accumulation du kilométrage au compteur. Cela lui a permis de découvrir des recoins de notre région que nous-mêmes ignorons parfois.

Fernand Dumond a avoué avoir eu plusieurs coups de cœur qui ont agrémenté son séjour chez nous. Un citoyen de Colombourg l'a envoyé voir la Montagne à Fred, un joyau géologique exceptionnel un peu méconnu. Un autre l'a dirigé vers La Source d'Authier, située sur un esker et qui alimente la Pisciculture Bellefeuille. Il s'est en outre rendu

à la rivière Turgeon, au nord de La Sarre, visiter et manger au Poste, ancien site de garde-feux. Il est aussi passé à Palmarolle en plein Marché public du 29 juillet où il a découvert une panoplie de produits maraichers locaux. Selon ses dires, le détour par Rapide-Danseur, où il a piqué sa tente, en vaut aussi la peine. Il s'est même rendu au Parc d'Aiguebelle où il a posé ses pieds sur la mythique ligne de partage des eaux. Sur son retour, il s'est permis un détour par Senneterre puis un autre dans la Vallée-de-la-Gatineau.

Fernand avoue avoir apprécié la chaleur humaine des Abitibiens ainsi que la qualité de nos routes, autant les grands axes que les chemins de travers. Partout il s'est senti en sécurité.

Son prochain défi? Peut-être encore l'Abitibi où il prétend qu'il y a assurément beaucoup d'autres choses à visiter. Notre région peut maintenant compter sur un excellent promoteur de notre beau coin de pays. (Sur les photos, un selfie au Parc d'Aiguebelle et le Gîte Le Presbytère à Colombourg).



**Merci pour votre confiance!**

**C'est avec beaucoup de plaisir que le travail continue.**

**Gardons contact!**

lemire.info | Sebastien.Lemire@parl.gc.ca | 819 762-3733  
33-A, rue Gamble Ouest, RC 15  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 2R3





VOTRE CAISSE  
VOUS INFORME

### DÉPÔT DIRECT – UN RACCOURCI PAYANT

Opter pour le **dépôt direct**, c'est vous assurer que les montants qui vous sont dus suivent le plus court chemin vers votre compte.

Vos remboursements d'impôt et les montants que vous recevez chaque mois du gouvernement sont des exemples de versements que vous pouvez inscrire au dépôt direct.

N'attendez plus, inscrivez-vous au **dépôt direct!**

### POUR LE TEMPS DES FÊTES, ACHAT LOCAL !

En préconisant l'importance de l'achat local et la diminution du gaspillage, pourquoi pas encourager les achats locaux ?

En encourageant les commerces locaux, vous êtes aussi et de belle façon, au cœur des valeurs de Desjardins par son engagement à contribuer au développement de notre communauté !

### CONGÉS FÉRIÉS DE LA PÉRIODE DES FÊTES

En raison des fêtes de Noël et du Jour de l'An, nos bureaux seront fermés :

**Lundi 26 décembre & mardi 27 décembre 2022**

**&**

**Lundi 2 janvier & mardi 3 janvier 2023.**

*Nos guichets automatiques et le service Accès D sont disponibles 24/24 heures, 7/7 jours.*

*En espérant que vous profiterez de ce temps d'arrêt  
pour vous offrir du repos et d'agréables moments entourés de vos proches.*

*Recevez nos meilleurs vœux du temps des Fêtes !*



ÊTRE MEMBRE DESJARDINS  
À SES AVANTAGES !  
[desjardins.com/avantages](http://desjardins.com/avantages)



**Desjardins**  
Caisse de l'Abitibi-Ouest